



Conseil Electoral Provisoire

NOTE DE PRESSE

Réf. : CEP / DC / 078-2526

ACTUALISATION DU CALENDRIER ÉLECTORAL : LE CEP CONSULTE LES ACTEURS POLITIQUES ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le Conseil électoral provisoire (CEP) entame, depuis le lundi 19 octobre 2026, une série de consultations avec les partis, groupements de partis politiques et acteurs de la société civile, autour de l'actualisation du calendrier électoral.

Ces rencontres s'inscrivent dans le prolongement des récentes modifications apportées au Décret électoral, mettant en place celui du 6 octobre 2026. Au cours de ces séances, le président du CEP, accompagné des membres du Conseil, a présenté le contexte et les enjeux de cette démarche, visant à recueillir les avis des acteurs concernés sur les perspectives du processus électoral. Plusieurs formations politiques ayant enregistré des adhérents et soumis des candidatures ont pris part à ces rencontres.

Le CEP entend poursuivre les consultations avec les acteurs politiques et ceux de la société civile afin d'examiner les options envisageables et de recueillir leurs propositions en vue d'une actualisation du calendrier électoral, tenant compte des réalités et des contraintes de tous ordres.

À travers cette démarche, le Conseil réaffirme sa volonté de favoriser le dialogue avec les parties prenantes et de poursuivre la conduite du processus électoral dans un esprit d'ouverture, de concertation et de responsabilité.

Pétion-ville, le 20 octobre 2026

Pour authentification : (509) 4420-6006



72, Rue Stephen Archer, Pétion-ville